

Réf: Dossier N° 058237

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMEN LOGISTIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 47, Ilot
62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 19/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMEN LOGISTIQUE »

Objet : TRANSPORTS URBAIN.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES DIVERSES.

DIVERS PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 47, Ilot 62

Dirigeant(s) : Mme ANGORA AICHA SYLVIE EPSE ABUSWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07517 du 30/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37186/GTCA/RC/2021 du 30/11/2021

